

## Feu vert des 28 pays de l'UE à l'envoi d'un courrier au président Nkurunziza

Source AFP - 26/10/2015  
 Crise au Burundi : l'UE lance des consultations pouvant mener à une suspension de l'aide  
 L'UE a invité lundi les autorités du Burundi à des consultations sur les atteintes à la démocratie dans ce pays secoué par une grave crise depuis le printemps, une procédure susceptible de conduire à la suspension de l'aide européenne. Les 28 pays de l'Union européenne ont donné leur feu vert à l'envoi d'un courrier au président burundais Pierre Nkurunziza, au cours d'une réunion des ministres du Développement à Luxembourg.

Cette lettre invite le Burundi à des consultations conformément à la procédure prévue par l'article 96 de l'accord de partenariat UE-ACP (accords de Cotonou, ndlr) en cas de non-respect des éléments essentiels de l'accord que sont les droits de l'homme, les principes démocratiques et l'Etat de droit, a précisé l'UE dans un communiqué. Citée dans le communiqué, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini, a jugé que la situation au Burundi reste très préoccupante. La volonté acharnée du président Pierre Nkurunziza - élu en 2005, réélu en 2010 puis en juillet de conquérir un 3e mandat, malgré les critiques de l'opposition, de la société civile, de l'Eglise catholique et de la communauté internationale, a plongé son petit pays d'Afrique des Grands lacs dans une grave crise politique, marquée de violences meurtrières. Nos consultations doivent aussi contribuer aux efforts de l'Union Africaine (UA) et de la région à lancer un dialogue inter-burundais pour trouver une issue consensuelle à la crise que traverse le pays. C'est la seule voie pour préserver la paix et consolider la démocratie et l'Etat de droit au Burundi, a insisté Mme Mogherini. Dans la lettre, elle propose d'organiser ces consultations à Bruxelles à une date à convenir d'un commun accord. M. Nkurunziza a ensuite 30 jours pour y répondre, et les consultations doivent se dérouler dans les 120 jours suivants. Au cas où ça se passe mal, la sanction sera la suspension de la coopération, a expliqué un diplomate, précisant toutefois que seule l'aide aux projets du gouvernement, et non celle apportée directement à la société civile, serait alors concernée. L'UE est le premier donateur au Burundi. La Belgique, ancienne puissance coloniale et premier donateur bilatéral, a déjà suspendu une partie de son aide début octobre. A ce jour, la crise a fait plus de 120 morts et des milliers de blessés, a souligné une source européenne. La dégradation de la situation au Burundi s'est renforcée encore plus au cours de la période qui a précédé les élections législatives et présidentielles de juin et de juillet, a-t-elle observé. En cas d'échec du dialogue entre l'UE et les autorités burundaises, des mesures appropriées peuvent être prises, dont en dernier recours une suspension de l'accord de coopération, selon les accords de Cotonou. L'UE a adopté début octobre des sanctions contre quatre personnes au Burundi en raison de leur implication dans la répression de manifestants qui ont protesté depuis avril contre la réélection de M. Nkurunziza à un troisième mandat, et dans les violences contre des opposants et la société civile dans le pays.